

# FO souhaite négocier un accord sur le mécénat de compétences



Parce que « l'employabilité » de chaque salarié est désormais au cœur de la question de l'emploi en général et à EDF, **FO Energie** a demandé à la Direction d'EDF SA l'ouverture d'une négociation sur le mécénat de compétences. **Objectif : permettre aux salariés d'acquérir des compétences au travers du mécénat tout au long de leur parcours professionnel.**

C'est pourquoi nous proposons :

- la création d'un **congé Mécénat de Compétences d'un an pour tous les salariés** avec maintien intégral du salaire. Ce congé pourra être pris dès la titularisation
- la création d'un **congé Mécénat de Compétences senior de deux** ans ouvert aux salariés après 30 ans de service

## Le mécénat de compétences KéZaKo ?

Le mécénat de compétences est avant tout un espace de rencontre entre deux mondes : l'entreprise et les organismes d'intérêt général. Cette expérience permet d'ouvrir une fenêtre pour le salarié, et à travers lui pour l'entreprise, sur la société. **S'engager dans une association, c'est donner un nouveau sens à ses compétences.** Pour l'organisme d'intérêt général qui reçoit le salarié, c'est un moyen d'avoir accès à des expertises et à mieux structurer ses projets d'avenir.

## Qu'ont à y gagner les entreprises qui mettent leurs salariés à disposition ?

La **Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE)** se développe et a comme objectif de prendre en compte les dimensions sociales et environnementales. De nombreuses grandes entreprises, sous la pression de leurs salariés, se sont engagées sur la voie du développement du mécénat de compétences afin de promouvoir ce levier de performance et d'innovation.

Au sein d'EDF SA, il est temps de s'y lancer de manière beaucoup plus volontariste. Il est de la responsabilité de l'entreprise d'aborder ce sujet afin de proposer à ses salariés un parcours professionnel responsable. Des recrutements importants sont en cours ou vont avoir lieu afin de répondre aux enjeux à venir du secteur de l'énergie, notre Direction ne doit pas laisser passer l'opportunité de conjuguer RSE et développement des compétences de ses salariés.

**FO pense qu'intégrer le mécénat de compétences pour tous les salariés dans notre politique sociale permet de répondre à la quête de sens attendue par les salariés pour leur parcours professionnel !**